

Répétition générale de la REP pour le Groupe Plattard

Le Groupe Plattard franchit aujourd'hui une nouvelle étape et anticipe la démarche de la REP PMBC (Responsabilité Élargie du Producteur dans le secteur du Bâtiment), en application dès le 1^{er} janvier 2023, avec la mise en place d'une déchetterie sur son site de recyclage, Ancycla. Inaugurée depuis septembre dernier, elle a pour objectif la collecte des déchets non dangereux issus des chantiers de déconstruction.

Ancycla, une entreprise vertueuse



Avec près de 46 millions de tonnes de déchets générées chaque année par le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition, la filière de collecte et de recyclage des déchets issus des chantiers de déconstruction du secteur du bâtiment s'annonce comme étant le plus grand chantier des années à venir. C'est dans ce contexte que le Groupe réceptionne et valorise les déchets inertes du BTP depuis bientôt 10 ans.

Située à Anse dans le Rhône, Ancycla est une plateforme de recyclage détenue par les Groupes Firalp et Plattard. Chaque année, elle réceptionne 320 000 tonnes de déchets inertes du bâtiment et valorise ainsi :

- 200 000 tonnes de terre qui sont réutilisées dans le cadre du réaménagement d'une gravière voisine pour la restitution de zones humides en faveur de la biodiversité.
- 120 000 tonnes de déchets (béton, briques, tuiles, carrelage...) traités, triés et recyclés afin d'être réutilisés sous forme de granulats destinés à l'industrie du béton ou aux travaux publics. La traçabilité des éco-matériaux est garantie selon des procédures d'accueil réglementées.

Grâce à cette plateforme, les Groupes Firalp et Plattard contribuent à lutter contre les décharges sauvages et leur potentiel d'atteinte à l'environnement.

La première déchetterie en fonctionnement !

Le Groupe a mis en place son tout premier point de collecte de déchets non dangereux sur le site d'Ancycla.

Pour la première fois, bois, plâtre, carton, laine de verre, laine de roche et métaux sont déposés par apport volontaire des clients et pourront également être accueillis sur les agences du Groupe dans un second temps. Ces déchets seront ensuite acheminés sur Ancycla pour y être conditionnés et massifiés avant expédition chez les différents industriels, producteurs de matériaux qui incorporeront ces retours dans leur production.

En interne, ce développement fait écho aux valeurs ancrées du groupe qui, depuis sa création, aspire à la prospérité de la filière, notamment par la voie du recyclage. « *Nous croyons que nous pouvons rendre notre secteur plus vertueux grâce au recyclage et à la valorisation des déchets – l'environnement n'est pas un nouveau défi mais bien une des valeurs essentielles sur lesquelles nous construisons notre Groupe et ce, depuis sa création* », précise Édouard Plattard, Directeur Général du Groupe Plattard.



Visuel : Déchetterie Ancycla

À propos du Groupe Plattard :

Le Groupe Plattard, entreprise fondée il y a plus de 140 ans, est un groupe familial français dont la 6ème génération est arrivée à la direction. Avec plus de 550 collaborateurs et 30 agences de proximité, l'entreprise réalise un chiffre d'affaires de 240 millions d'euros en 2021 grâce à ses deux métiers principaux : l'industrie et le négoce de matériaux de construction. Acteur territorial historique en Rhône-Alpes, le groupe Plattard propose à ses clients professionnels du bâtiment et des travaux publics ainsi qu'aux particuliers des matériaux de construction et des solutions pensés pour l'avenir de tous.

